

Webinar WTW

Réforme des retraites : quel impact sur les régimes de Santé et Prévoyance ?

Vendredi 30 juin 2023

Sommaire

- 1. Introduction juridique de la réforme**
- 2. Quels sont les impacts sur vos régimes de protection sociale ?**
- 3. Quelles mesures d'accompagnement prévoir pour prévenir ces impacts ?**
- 4. Temps de questions/réponses**

Vos intervenants aujourd'hui



Clémence BEUN

Responsable de l'offre de
service prévention
Assurances de Personnes



Arnaud ANTY

Responsable Juridique
Assurances de Personnes



Julien RATEAU

Directeur Technique et
Actuariat Assurances de
Personnes



Thomas LAFFILAY

Responsable Pôle
technique et Actuariat -
Assurances de personnes

Introduction - LFRSS du 14 avril 2023

Une énième réforme...

6^{ème} réforme majeure en 40 ans, après

- L'ordonnance du 26 mars 1982 : abaissement à 60 ans de l'âge de la retraite
- La loi du 22 juillet 1993: modification des bases de calcul (durée d'assurance et calcul du SAM)
- La loi du 21 août 2003: modification du calcul du SAM; nombre de trimestre requis, cumul emploi-retraite, surcote après 60 ans, carrière longue,
- La loi du 9 novembre 2010: report de l'âge légal à 62 ans, taux plein automatique à 67 ans (sauf exception), départ anticipé pour pénibilité
- La loi du 20 janvier 2014: augmentation progressive de la durée d'assurance

... avec certaines spécificités

- une entrée en vigueur (presque) sans délai
- un âge dérogatoire pour les invalides
- une absence de disposition spécifique à la prévoyance complémentaire en entreprise

Introduction – Les mesures de la réforme qui impactent l'âge des actifs

Décalage progressif de 62 ans à 64 ans

- recul de 3 mois par génération pour les personnes nées à compter du 1er septembre 1961
- possibilité de départs anticipés
 - carrières longues: 58 à 63 ans sous condition d'assurance de 172 trimestres
 - incapacité permanente d'origine professionnelle: maintien à 60 ans
 - inaptitude au travail: 62 ans
 - invalidité: 62 ans
 - handicap: maintien à 55 ans

Accélération de l'augmentation de la durée d'assurance nécessaire

- Les 172 trimestres nécessaires au « taux plein » sont désormais exigés pour les assurés de la génération 1965 (1973 avant la réforme) (exception: 67 ans ; inaptitude au travail; invalidité; incapacité permanente d'origine professionnelle; carrières longues)

Retraite progressive

- Ouverture 2 ans avant l'âge légal de départ

Cumul emploi retraite

- Cumul emploi retraite « déplafonné » donnera dorénavant lieu à une seconde pension de retraite

Introduction – Les effets de la réforme et les actions possibles

Le recul de l'âge de départ en retraite aura inévitablement des conséquences sur les régimes de protection des actifs

- en Santé comme en Prévoyance?
- dans quelle proportion?
- selon quels paramètres?

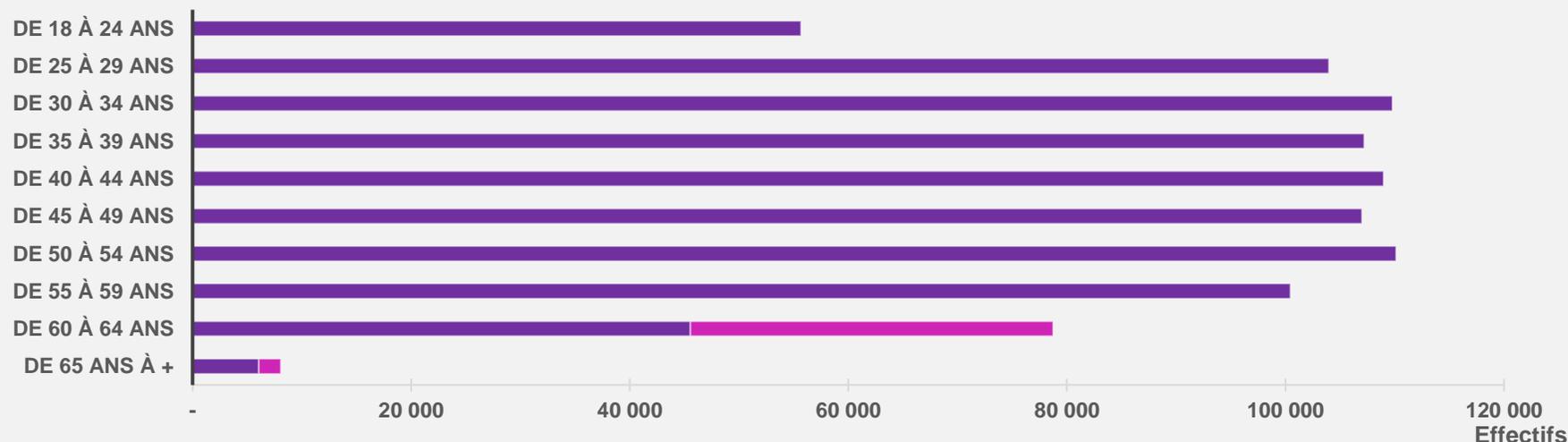
Quelles sont les stratégies et les actions qui peuvent être mises en place dans l'entreprise pour contenir les effets négatifs de la réforme?

- lutte contre la pénibilité au travail
- accompagnement des séniors

La Réforme des retraites et vos régimes de protection sociale - Impacts

L'effet de la réforme sur votre pyramide des âges

Répartition des salariés adhérents par âge avant et après réforme des retraites



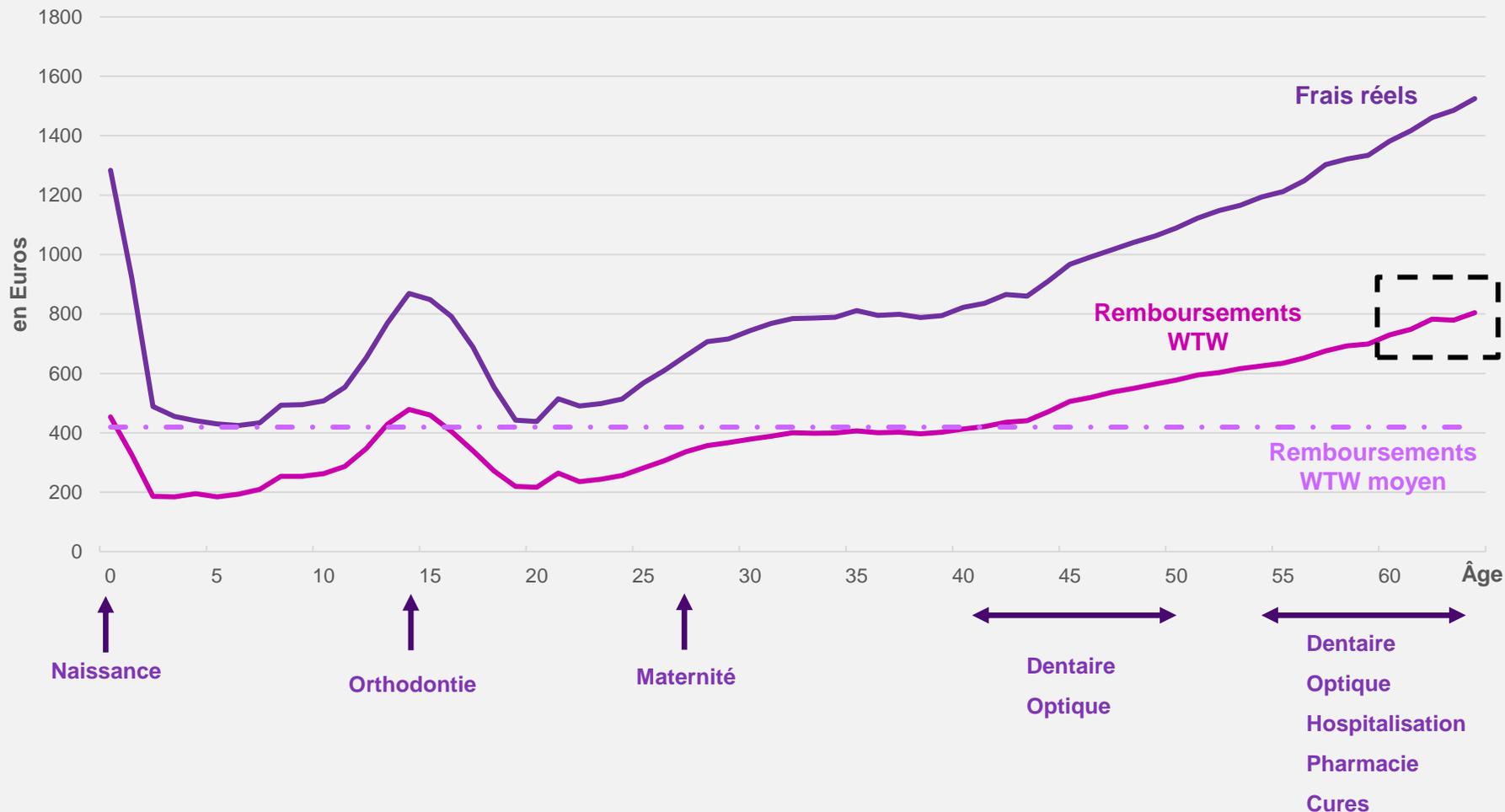
Suite au décalage graduel de l'âge légal de départ à la retraite de 62 ans à 64 ans (1 trimestre supplémentaire par an pendant 8 années), votre population de salariés de plus de 60 ans devrait **progressivement augmenter de l'ordre de 55% à 75%** (à terme).

La population la plus concernée serait la population des 60-64 ans. Dans une moindre mesure, la population des + de 65 ans sera affectée par le besoin d'une année supplémentaire de cotisations pour obtenir le taux plein (passage de 42 à 43 annuités).

Les effets de la réforme sur les régimes Frais de Santé

L'effet de la réforme sur vos prestations de santé

Evolution de la consommation médicale par bénéficiaire et par âge



Effets à terme de la Réforme :

- Augmentation du nombre de collaborateurs de + de 60 ans
- Au regard de la courbe ci-contre, cette population consomme plus que la moyenne

→ D'où une **augmentation du remboursement moyen par bénéficiaire de 2,27% sur 8 ans** (soit une dérive annuelle de 0,28% supplémentaire sur la tendance actuelle).

L'effet de la réforme sur vos prestations de santé

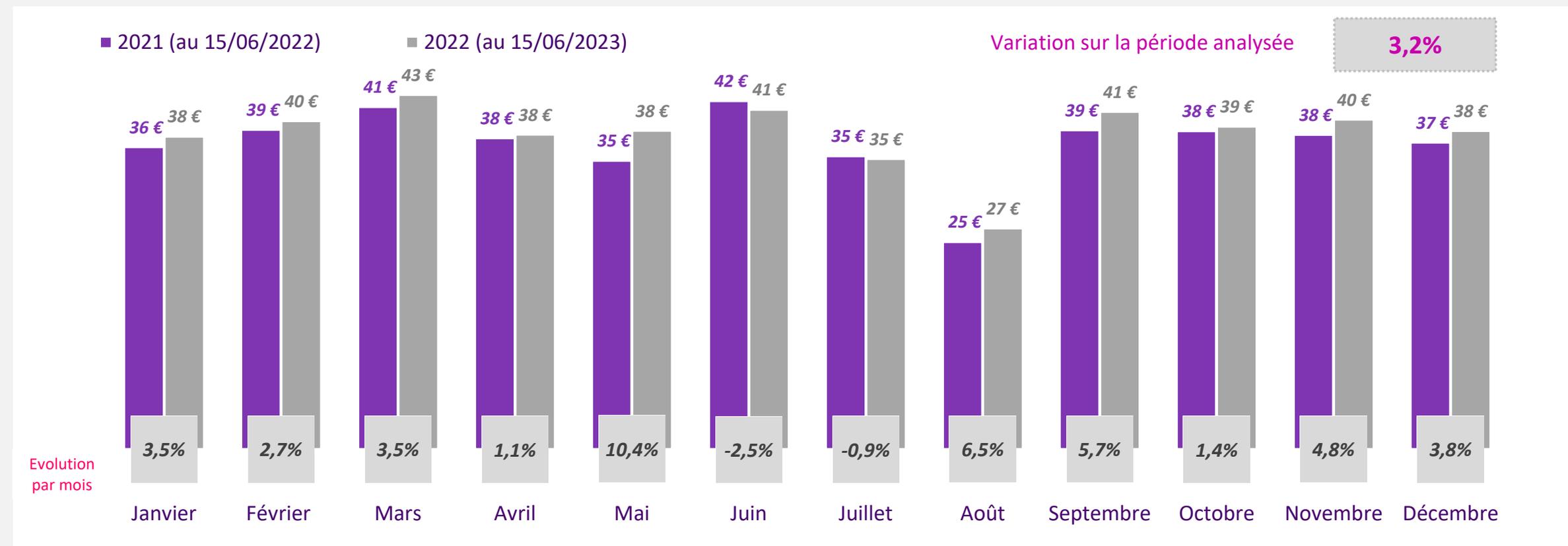
Scénarios	Impact sur les prestations à 8 ans	Dérive annuelle supplémentaire pendant 8 ans
Scénario bas → + 55%	+1,98%	+0,24%
Scénario central → + 65%	+2,27%	+0,28%
Scénario haut → + 75%	+2,55%	+0,32%

Conséquence de la Réforme sur vos régimes Frais de santé :

- Un **impact peu sensible à l'évolution de la population** des plus de 60 ans
- Une **dérive supplémentaire limitée** au regard de la hausse annuelle naturelle des régimes Frais de santé oscillant entre 2% et 3 % ces dernières années (hors 2020 – Effet COVID)

Evolution des prestations moyennes par bénéficiaire

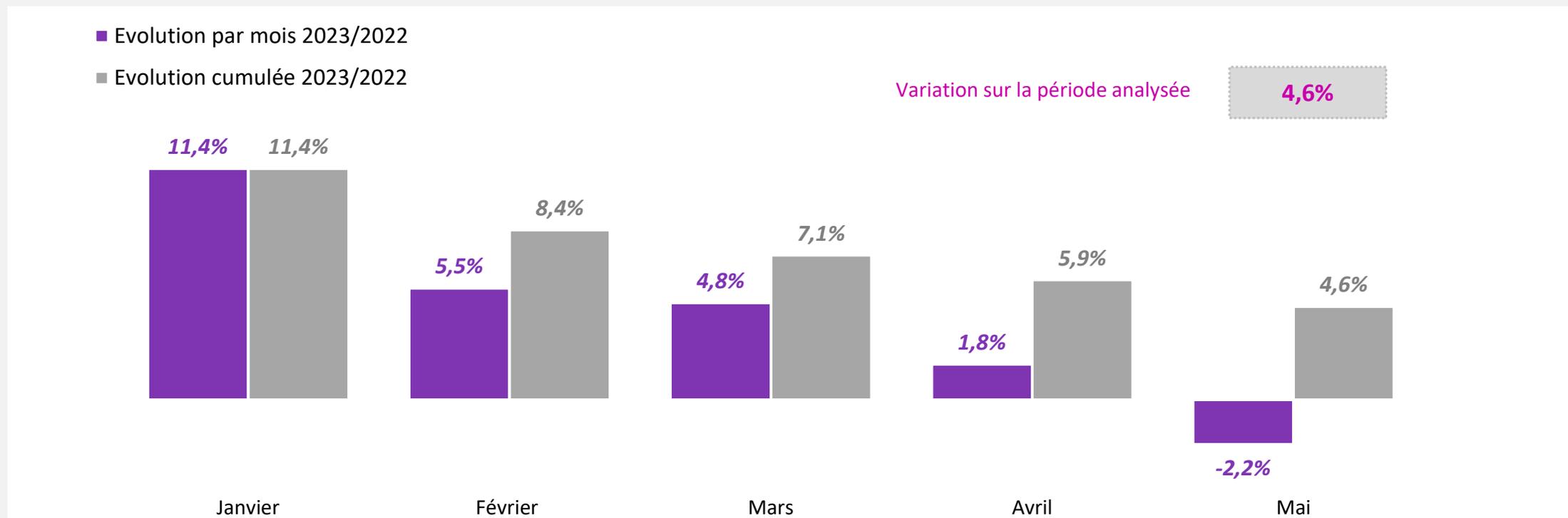
Evolution sur l'année 2022 par rapport à l'année 2021 (données arrêtées au 15 juin de l'année N+1)



Globalement l'évolution de la consommation médicale entre l'année 2022 et l'année 2021 avec des données arrêtées au 15 juin de chaque exercice N+1 est de +3,2%

Evolution des prestations moyennes par bénéficiaire

Evolution sur la période de janvier à mai 2023 (données arrêtées au 15 juin de l'année N)



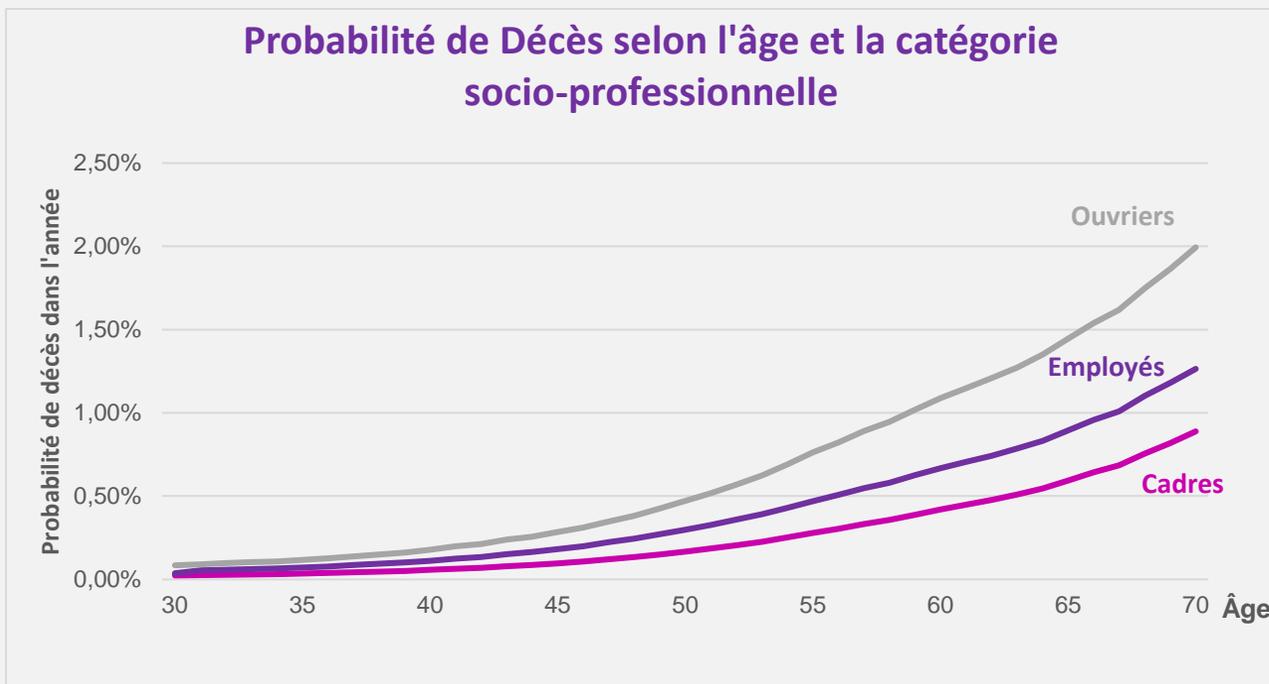
Nous pouvons noter une évolution très significative sur le mois de janvier à +11,4% qui tire la variation globale vers le haut et une diminution des prestations moyennes en mai de -2,2 % (19 jours ouvrés en 2023 contre 21 en 2022)

La tendance observée est haussière à la baisse depuis le mois de janvier (de 11,4% à 4,6% au 15 juin)

Les effets de la réforme sur les régimes Prévoyance

L'effet de la réforme sur le risque Décès

Probabilité de Décès selon l'âge et la catégorie socio-professionnelle



Source INSEE MORTA_CS 2009-2013, proratisée par proportion Hommes/femmes (Cadres 58/42 , Employés 23/77 , Ouvriers 80/20)

Le prolongement de l'âge de départ à la retraite impactera différemment les régimes de prévoyance selon la Catégorie socio-professionnelle des assurés.

Plusieurs effets se combinent :

- l'allongement de la période de couverture du risque, a fortiori sur des salariés plus âgés, augmente la probabilité de survenance d'un décès pour le groupe
- La survenance d'un décès à un âge plus élevé a des conséquences financières sur les capitaux et/ou rentes versées aux bénéficiaires :
 - Des salaires, servant d'assiette pour le calculs des prestations, plus élevés pour les cadres
 - Une situation de famille moins favorable au salarié avec un nombre d'enfants à charge plus faible (moins de capital décès et garanties Rente Education révolue)
 - Des prestations en rente à verser moins longtemps

L'effet de la réforme sur le risque Décès

Scénarios	Impact sur les prestations à 8 ans	Dérive annuelle supplémentaire pendant 8 ans
Scénario bas → + 55%	+9,9% pour les cadres +6,6 % pour les non cadres	+1,2% pour les cadres +0,8% pour les non cadres
Scénario central →+ 65%	+12,0% pour les cadres +8,1 % pour les non cadres	+1,42% pour les cadres +0,96% pour les non cadres
Scénario haut → + 75%	+13,9% pour les cadres +9,2 % pour les non cadres	+1,64% pour les cadres +1,11% pour les non cadres

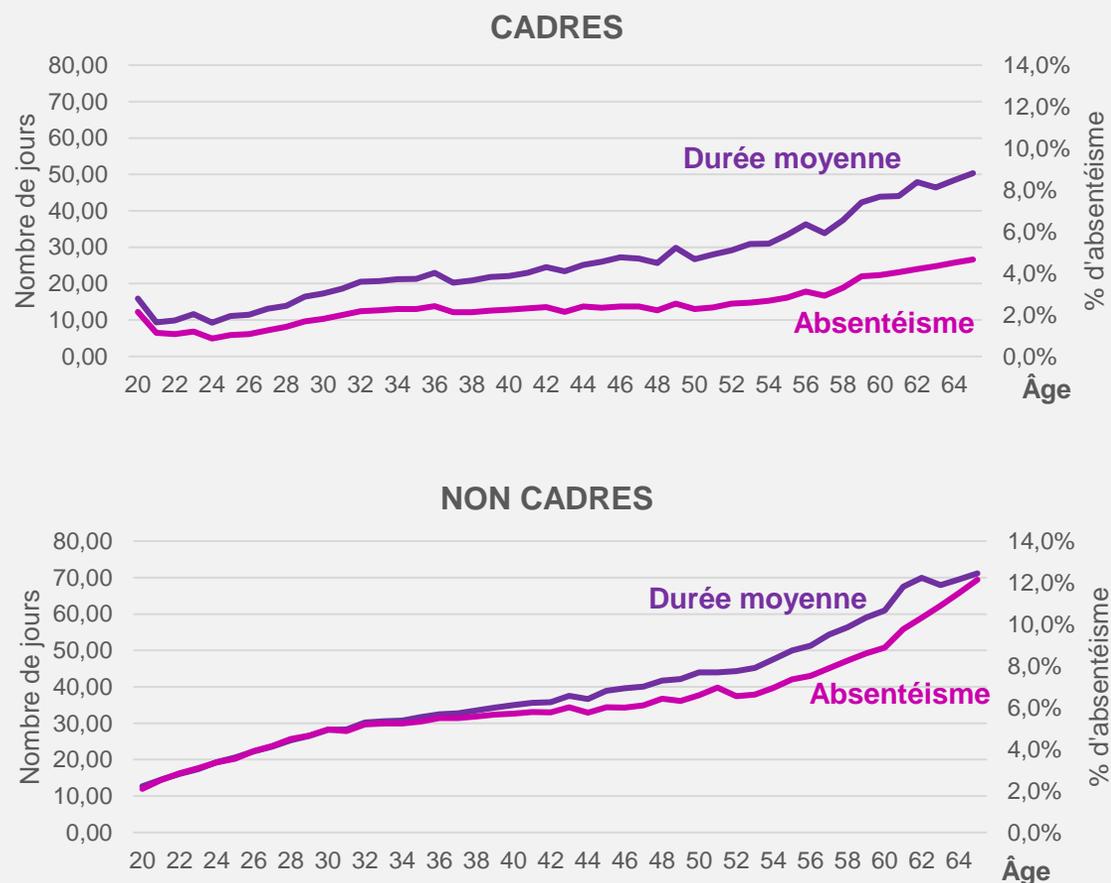
Conséquence de la Réforme sur vos régimes Prévoyance en Décès :

- Un **impact sensible à l'évolution de la population** des plus de 60 ans en emploi
- Une **dérive supplémentaire** du décès consécutive à la couverture d'une population plus à risque que la population moyenne.
- L'impact sera d'autant plus important que les garanties prévoyance sont en capital plutôt qu'en rentes.

Dans l'hypothèse d'une sinistralité Décès représentant 30 % des sinistres d'un régime de prévoyance, l'impact global de la réforme sur la période des 8 années d'application serait donc de l'ordre :

- de 3 à 4 % pour les Cadres
- de 2 à 3 % pour les Non Cadres

L'effet de la réforme sur l'absentéisme et l'arrêt de travail



Le prolongement de l'âge de départ à la retraite aura un impact sur l'absentéisme du fait de la dynamique haussière avec l'âge des salariés et le poids croissant des salariés de + de 60 ans dans les effectifs couverts.

Avec un niveau d'absentéisme plus important pour les Non Cadres, l'impact de la réforme des retraites se traduirait par **une hausse de l'absentéisme global de l'ordre de 5%**, quelle que soit la catégorie socio-professionnelle des salariés. Le niveau d'absentéisme ainsi que la durée du nombre de jours d'absence augmentent avec l'âge pour les cadres et les non cadres.

Cette évolution sera néanmoins très variable selon le secteur d'activité et l'évolution de la part des salariés de + de 60 ans.

L'effet de la réforme sur l'absentéisme et l'arrêt de travail

Quel serait l'impact de la hausse de l'absentéisme des salariés de plus de 60 ans sur le risque Arrêt de travail de votre régime de prévoyance ?

La garantie Incapacité du régime de prévoyance intervient **après une période de franchise**, plus ou moins longue selon les conventions collectives ou les dispositions contractuelles du régime.

Durant la franchise, le coût de la hausse de l'absentéisme sera directement pris en charge par l'employeur dans le cadre de ses **obligations de maintien de salaire**.

Les régimes de Prévoyance supporteront donc d'autant moins l'impact de la hausse de l'absentéisme que la franchise est longue. Un régime avec une franchise courte sera plus impacté qu'un régime avec des franchises longues.

Par ailleurs, la hausse des Arrêts de travail pris en charge consécutive à la Réforme des retraites concernera des salariés de + de 60 ans dont la **durée d'indemnisation sera limitée** (départ en retraite à 62 ans pour les invalides).

→ L'impact sur la sinistralité Arrêt de travail est donc difficile à estimer car très variable selon vos conditions contractuelles. Mais il devrait tout de même rester limité.

La réforme des retraites : une opportunité pour favoriser le maintien des séniors en activité en bonne santé

Arrêts de travail : phénomène particulièrement marqué pour les population les plus seniors

En 2022:

- Durée moyenne d'arrêt des plus de 60 ans : **69 jours** : 2 fois supérieures à la durée moyenne des autres populations qui est de **34 jours**
- **45%** des salariés de plus de 60 ans se sont absentés au moins 1 fois dans l'année pour raison de santé, contre 32% en 2019.



Conséquence directe sur les contrats d'assurance prévoyance

Etat de santé plus fragile des plus de 60 ans

Manque d'accompagnement des salariés sur les dernières années de la vie professionnelle

La mise en place de moyens de prévention est le levier à privilégier

Une démarche globale de prévention :

1. Adaptée au contexte de l'entreprise: activité, métiers, orientations stratégiques, ...
2. Qui doit inclure les salariés et les instances représentatives
3. Qui doit s'inscrire dans la durée

Il n'existe pas de solution universelle, mais deux axes principaux doivent structurer cette démarche :

Maintien des salariés expérimentés dans l'emploi (qui doit se penser en amont)



- Anticipation du parcours professionnel: conseil d'évolution professionnelle, développement des compétences..
- Aménagement de l'espace de travail: ergonomie du poste adapté, éclairage, technologie adaptée..
- Accompagnements à la reconversion professionnelle

Passage de la vie professionnelle à la retraite



- Aménagement du temps de travail (flexibilité, temps partiel...),
- Fin de carrière progressive
- Suivi médical renforcé..

Merci pour votre présence !

Avez-vous des questions ?